

COMMUNIQUE Aux IGT membres de l'ONIGT

Chères Consœurs, chers Confrères,

Dans le cadre de la consolidation des relations de partenariat entre l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II et l'ONIGT, les deux parties ont scellé, lors de la tenue de la 9^{ème} journée nationale de l'IGT, le 20 mai 2023, une Convention de partenariat en vue de rehausser le niveau de coopération scientifique et technique dans les divers domaines d'intérêt commun.

En vertu de cette convention, les parties s'engagent à développer des actions de collaboration en matière de formation académique et professionnelle ainsi que de recherche-développement. Ces domaines de coopération peuvent également, être élargis sur propositions conjointes des parties.

S'agissant de la formation, ce partenariat concerne, notamment :

- l'appui pédagogique de l'IAV Hassan II à l'ONIGT dans ses domaines d'excellence ;
- l'appui de l'ONIGT aux élèves ingénieurs topographes pour les stages de professionnalisation auprès des IGT du secteur privé ;
- le renforcement de la formation continue au profit des IGT et la promotion des Masters de l'IAV Hassan II ;
- L'octroi par l'IAV Hassan II d'une réduction de 5% sur les frais d'inscription en Masters au profit des IGT ;

Concernant la recherche scientifique, ce partenariat se décline aussi bien, en termes démontage de projets de recherche dans des domaines d'intérêt commun, d'appui de l'ONIGT aux doctorants et élèves ingénieurs topographes de l'IAV Hassan II, aux laboratoires de recherche de la filière de topographie et aux activités entrepreneuriales des étudiants ainsi qu'en terme de mutualisation des moyens de travail et d'appui aux missions conjointes visant le développement de l'expertise nationale.

Fait à Rabat, le 12 0 Juil 2023

Président du Conseil National

Khalid YOUSFI